

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le 3 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

**PRESENTS** : DESAGE RECHATIN Fabienne - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric BROUSSARD Olivier - PACALON Didier - BROUSSARD Frédéric - GUERIN Alain

**ABSENTS** : VEY Christophe

Mme PICHON DELOME Marie-Line a été nommée secrétaire de séance

**REGULARISATION DE LA ROUTE DE COMBELONGE – SECTION DES BEAUX**

Afin de régulariser l'emprise de la route de Combelonge à Barges, voie communale n° 12, il est nécessaire de transférer 34 m<sup>2</sup> de la parcelle B 198, propriété des biens de section des Béaux dans le patrimoine communal.

Le conseil municipal autorise le Maire à saisir Monsieur le Préfet d'une demande de transfert partiel sans indemnités de 34 m<sup>2</sup> de la parcelle B 198.

**VENTE DE TERRAINS – SECTION DU PINET**

Dans le cadre de la vente des parcelles A 122 et A 144 à M. Pascal CHABERT, aucun membre de la section du Pinet ne s'est exprimé sur cette vente.

Le conseil municipal décide de convoquer une dernière fois les membres de la section du Pinet pour avis.

**FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIGNON (CCHL)**

Le maire informe que la société APAVE est intervenue pour déterminer les travaux nécessaires à la mise en conformité accessibilité et sécurité de la future salle des activités.

Il indique également que l'architecte a estimé le coût de l'aménagement de cette salle (honoraires et travaux) à 59 540 € HT.

Le conseil municipal demande à la CCHL l'attribution un fonds de concours de 14 237.49 €, soit 10 % du coût estimatif de l'opération (acquisition, honoraires, travaux et mobiliers)

**SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal est favorable à la réalisation d'une étude de diagnostic et d'un schéma directeur du réseau assainissement. Cette étude et ce schéma devraient être subventionnés à 70 % par le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

- ACCA le Mas de Tence	165 €
- Contact Amitié	165 €
- Comité des Fêtes	165 €
- ADMR de Tence	350 €
- CATM	200 €

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES (SDE) DE LA HAUTE-LOIRE**

Suite à l'adhésion des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire, le conseil municipal approuve la modification des statuts du SDE de la Haute-Loire.

### **MANDATEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT 2020**

Jusqu'à l'adoption des budgets 2020, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts aux budgets de l'exercice 2019.

### **CIMETIERE**

Le maire rappelle qu'un audit du cimetière a été réalisé par le Groupe Elabor. Cette société propose de réaliser l'inventaire du cimetière et de l'ensemble des concessions, la réalisation du plan du cimetière, la rédaction d'un règlement du cimetière, la création de registres de concessions ... pour un coût de 6 408.00 € TTC.

Le conseil souhaite disposer d'un 2<sup>ème</sup> devis avant de valider la prestation proposée par le Groupe Elabor.

### **TERRAINS CONSTRUCTIBLES**

Le maire informe que la commune a reçu plusieurs demandes d'acquisition de terrain constructible. Un couple désire implanter une maison près de la salle polyvalente. Un certificat d'urbanisme va être déposé pour ce terrain.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Local pour randonneurs : Les travaux de ce local se termine. Prochainement, un bardage bois sera posé sur les murs intérieurs et une dalle béton sera coulée au sol.
- Ponts : La société APAVE propose de contrôler les ponts situés sur les voies communales. Le coût de la prestation s'élève à 1 600 € HT par pont.  
Le conseil municipal souhaite réfléchir sur cette proposition avant de prendre une décision
- Acoustique salle du Belvédère : Une étude concernant les performances acoustiques de la salle du Belvédère a été réalisée. Afin d'améliorer ces performances, cette étude préconise de remplacer les panneaux acoustiques actuels par un complexe en plaque de plâtre perforé ou en lames de bois ajourées et d'ajouter au plafond des capteurs acoustiques suspendus ou un complexe en lames de bois ajourées.
- Animations à la salle du Belvédère
  - o Lundi 27 janvier à 19H00 : lancement officiel du projet culturel « La Bêtise ». Durant 3 semaines, la communauté de Communes du Haut Lignon accueille sur son territoire l'équipe artistique de la Bêtise, troupe de la Comédie de Saint Etienne.  
Du 27 janvier au 14 février, divers rendez-vous sont prévus sur le Haut Lignon
  - o Samedi 22 février : Après-midi Carnaval
  - o Samedi 14 mars à 20H30 : Théâtre « Ça sent le sapin » avec la troupe Ama Théâtre